

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 30 juin 2025

Appel à manifestation d'intérêt pour la transformation de bureaux en logements : 101 dossiers déposés pour l'Île-de-France, soit un potentiel de 20 000 logements

Marc Guillaume, préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris, salue la forte mobilisation des opérateurs en réponse à l'appel à manifestation d'intérêt (AMI), lancé le 7 avril 2025 et clôturé le 15 juin, visant à soutenir et accélérer les projets de transformation de bureaux en logements en Île-de-France.

Au total, **101 dossiers** ont été déposés dans le cadre de cet AMI destiné à accompagner les porteurs de projets de transformation de bureaux en logements, en déclinaison de la stratégie portée par Valérie Létard, ministre chargée du logement.

Ces projets couvrent l'ensemble des **8 départements franciliens** et font état d'un potentiel de création de **plus de 20 000 logements**, dont **5 900 logements sociaux** et **5 500 logements étudiants**. Cela illustre l'intérêt marqué des maîtres d'ouvrages publics et privés pour la reconversion des bureaux vacants en logements, répondant ainsi aux besoins importants exprimés par les franciliens en matière d'offre d'habitat, tout en favorisant la sobriété foncière, le renouvellement urbain et la préservation des ressources.

Dans la sélection des lauréats, qui sera opérée d'ici la fin de l'été, l'Etat promouvra une offre de logements diversifiée et abordable, et privilégiera la transformation du bâti plutôt que sa démolition. Une attention particulière sera portée à la qualité environnementale, architecturale et urbaine des projets et à leur équilibre économique.

Les lauréats bénéficieront d'un accompagnement des services de l'Etat pour réaliser leurs projets et pourront bénéficier de soutiens financiers, en particulier grâce à l'enveloppe de **10 M€** allouée spécifiquement à l'Île-de-France par **le Fonds national des aides à la pierre (FNAP)** pour soutenir la production de logements sociaux issus de ces transformations de bureaux.

Contact presse :

Préfecture de la région d'Île-de-France,

préfecture de Paris

01 82 52 40 25 / pref-presse@paris.gouv.fr

<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>

